



État de l'opinion 2017 en Charente-Maritime

Comme chaque année depuis 2009, BVA a interrogé les habitants de la Charente-Maritime pour évaluer leur perception de la vie dans le département, leur satisfaction à l'égard du Conseil départemental, ainsi que leurs attentes pour l'avenir. Cette édition 2017 du baromètre était aussi l'occasion de questionner les habitants sur les problématiques environnementales.

La huitième vague de ce baromètre a été réalisée par téléphone du 16 janvier au 25 janvier 2017 auprès d'un échantillon de 507 habitants de la Charente-Maritime âgés de 18 ans et plus. La représentativité de cet échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession du chef de famille.

Cinq enseignements principaux ressortent de cette nouvelle vague :

- 1. La satisfaction de vivre en Charente-Maritime retrouve son niveau record de 2010-2011 avec 96% de satisfaits. L'optimisme des habitants s'inscrit également à son plus haut niveau depuis la création du baromètre en 2009.*
- 2. Le Conseil départemental se trouve renforcé par une plus large approbation de son action. Cette perception vient inverser une tendance à la baisse observée entre 2012 et 2016.*
- 3. Les attentes à l'égard des projets du Conseil départemental sont moins fortement exprimées cette année du fait peut-être d'une plus grande satisfaction globale de la politique du Département. C'est toujours dans le domaine de la protection du littoral qu'il est le plus prioritaire d'agir pour les habitants.*
- 4. Les habitants du département se disent enfin très préoccupés par les problèmes environnementaux. Ce sont avant tout la protection du littoral et celle des ressources en eau qui sont jugées prioritaires par les Charentais-Maritimes.*

I. Des habitants toujours aussi satisfaits de vivre en Charente-Maritime

L'immense majorité des habitants de la Charente-Maritime se déclare satisfaite de vivre dans le département (96%), un score en hausse de deux points sur un an. A noter que l'indicateur retrouve le haut niveau qu'il avait auparavant atteint en 2010 et 2011.

- Dans le détail cette satisfaction globale est surtout portée par le niveau des personnes « très satisfaites ». Près des deux tiers des personnes interrogées se disent « tout à fait satisfaites » de vivre dans le département (65%). Fait significatif, en comparaison elles n'étaient que 56% l'année dernière. On retrouve ainsi le niveau enregistré en 2014.

- La Charente-Maritime enregistre toujours une **satisfaction très supérieure au standard BVA** (89% dans notre dernière mesure). Ces résultats positifs qui se confirment vague après vague sont le signe d'une satisfaction pérenne de vivre en Charente-Maritime.
- On ne note pas d'écart de résultats entre les différentes catégories de population, l'ensemble des répondants partageant cette forte satisfaction quel que soit leur âge : les 18-34 ans (94% sont satisfaits) comme les 65 ans et plus (95%). Constat identique selon la profession de l'interviewé (CSP+ : 94%, CSP- : 97%) ou le fait de vivre sur la côte (96%) ou à l'intérieur des terres (95%).

En outre, les habitants sont nombreux à partager un sentiment d'amélioration de la situation du département au cours de ces dernières années (49%, -1 point par rapport à 2016).

- Point intéressant à relever, on observe un écart générationnel dans cette perception : les habitants les plus jeunes sont aussi ceux qui estiment le plus que la situation évolue favorablement (68% des 18-24 ans).

Au-delà d'être satisfaits de la qualité de vie en Charente-Maritime, les habitants se disent également très optimistes pour l'avenir du département (77% d'optimistes). Ce score est en nette progression sur un an (+4 points).

- Ce score s'inscrit dans une tendance favorable amorcée dès l'année dernière où l'optimisme avait déjà gagné 3 points. La part des optimistes atteint un niveau record depuis la création du baromètre en 2009.
- Cet optimisme est très au-dessus des résultats observés auprès de l'ensemble des Français (standard BVA : 56% soit 21 points d'écart). La perception des habitants de la Charente Maritime est donc particulièrement positive.
- Cet optimisme s'exprime toutefois de manière modérée puisque 69% des habitants de la Charente-Maritime se déclarent *plutôt* optimistes, 1 sur 10 (8%) l'étant tout à fait.

II. L'appréciation de l'action du Conseil départemental est en progression, et inverse la tendance à la baisse qui s'était amorcée depuis 2013. Une évolution à la hausse que l'on ne retrouve toutefois pas dans les jugements sectoriels

A) Une satisfaction globale qui progresse

La satisfaction globale à l'égard de l'action du Conseil départemental est en progression par rapport à 2016 : 77% des Charentais-Maritimes se déclarent satisfaits, un fort gain de 7 points sur un an.

- La satisfaction globale s'inscrit nettement au-dessus du standard BVA (63%), un différentiel de 14 points. Là encore, il s'agit d'un écart très positif en faveur de la Charente-Maritime.
- Les femmes (80%), les jeunes de moins de 35 ans (80%), et les CSP- (82%) apprécient davantage l'action globale du Conseil départemental.

B) Dans le détail, des jugements sectoriels en légère baisse qui n'entament pas la confiance globale

Si la satisfaction globale est en hausse, la satisfaction détaillée est en revanche moindre qu'en 2016. En moyenne, sur les 25 domaines testés, la satisfaction des Charentais-Maritimes s'élève ainsi à 59% (contre 61% en 2016, soit -2 points).

Ces évolutions traduisent un petit mouvement de repli, mais qui ne semble pas avoir d'impact sur la satisfaction globale puisque celle-ci progresse.

Le tourisme demeure le principal point fort du Département

- Le **tourisme** reste le domaine d'action le plus apprécié du Conseil départemental. Il se maintient à un haut niveau (88% contre 90% l'année dernière).
- L'action en faveur de la **protection du patrimoine**, arrive toujours en deuxième position dans le classement.

La satisfaction à l'égard de l'action environnementale et maritime demeure élevée

- Plus des deux tiers des répondants jugent satisfaisantes les actions engagées dans les domaines de la **lutte contre les incendies** (80%), des **ports maritimes** (78%), de la **protection de l'environnement** (72%) et du **littoral** (71%).
- En revanche, on note des jugements plus mitigés en ce qui concerne l'action dans le domaine des énergies renouvelables (51%).
- La **petite enfance** (63% ; -11) et la **santé** (61% ; -4) s'illustrent par des taux de satisfaction relativement élevés, mais en baisse par rapport à l'année dernière. Ces thèmes avaient fortement progressé l'année dernière et ce reflux constitue un retour au niveau de 2014. Ces scores restent néanmoins en ligne avec le standard BVA.
- La **situation des personnes âgées** est par ailleurs un domaine qui se situe dans la moyenne de satisfaction (56%) et reste proche du standard BVA (58%).
- Les **transports en commun** se maintiennent au même niveau que l'année dernière : 60% (+1) des habitants sont satisfaits de l'action du Conseil départemental dans ce domaine. Néanmoins ce niveau reste inférieur à ce qu'il était en 2012-2013 (66%). Dans le détail, les plus jeunes (73% des 18-24 ans) et les personnes vivant en milieu très urbanisé (71%) sont les catégories d'individus les plus satisfaites. Notons également que les personnes vivant à l'intérieur des terres sont un peu moins satisfaites (56%) sur ce point que celles habitant sur la côte (64%).
- La **circulation** se situe à un niveau proche des transports en commun (57% de satisfaits) mais le pourcentage d'individus satisfaits est en baisse (-4 points).
- La satisfaction à l'égard de la **modernisation du réseau ferroviaire** progresse (48% ; +4, tandis que l'insatisfaction baisse parallèlement de 6 points dans ce domaine), mais reste inférieure à celle mesurée en 2009 (53%).

L'action économique et sociale du Département suscite des jugements assez mitigés

- La satisfaction à l'égard de l'action en faveur des **jeunes** (49% ; -1), de l'**aide aux communes rurales** (43% ; -4) et du **RSA** (36% ; -13) soulève des interrogations. Le niveau

d'insatisfaction ne progresse pas, mais c'est plutôt l'incertitude et la non-connaissance de la politique du Département sur ces sujets qui impactent le score de satisfaction.

- La mise en place du réseau Internet haut débit (49%, -3 points) connaît un léger recul de satisfaction de la part des habitants du département.
- Enfin, l'emploi, sujet majeur de préoccupation, est le sujet où réside le mécontentement le plus important. Seuls 26% des habitants se montrent satisfaits dans ce domaine. Ce résultat traduit moins une critique spécifique à l'égard du Conseil départemental qu'un jugement négatif plus général sur le sujet, qui demeure la principale source d'inquiétude des Français.

C) La capacité d'écoute du Département reste questionnée par les habitants

Un peu moins de la moitié des habitants de la Charente-Maritime (46%) se sent écoutée par le Conseil départemental mais ce score reste très supérieur au standard BVA.

D) Notoriété du Président

Un président apprécié en tant que Président du Conseil départemental par une très large majorité des habitants (72% ; +1).

III. Des attentes qui restent importantes, notamment dans le domaine de la protection du littoral

En définitive, une grande majorité de Charentais-Maritimes (65%) souhaite que le Conseil départemental poursuive l'action qu'il mène actuellement. L'indice poursuit sa dynamique positive et gagne 5 points en deux ans.

A) Des mesures appréciées mais encore trop peu connues

La plupart des mesures testées suscitent de hauts niveaux de satisfaction mais un grand nombre d'entre elles demeurent peu connues.

- La mise en place dans tout le département du réseau Internet haut débit devient la mesure du Département la plus connue.
- L'action du Conseil départemental pour la protection du littoral reste parmi les mesures les mieux connues avec 66% des habitants en ayant entendu parler. Elle est également fortement soutenue par la population (95% s'y montrent favorables).

B) La protection du littoral et le renforcement des digues, projet prioritaire

- La protection du littoral et le renforcement des digues est le sujet jugé le plus prioritaire. 68% des répondants le considérant comme tel.
- Parmi les 5 projets testés dans cette étude, deux autres sont estimés prioritaires par plus de la moitié des habitants de la Charente-Maritime : 57% estiment ainsi qu'il est prioritaire d'encourager les achats de proximité pour l'approvisionnement des restaurants scolaires, 54% de moderniser les transports du département.

C) Des habitants sensibles aux questions environnementales, notamment en ce qui concerne la protection du littoral

La très grande majorité des personnes habitant en Charente-Maritime se dit préoccupée par les problèmes d'environnement (86%). Des résultats similaires à ceux observés auprès des Français dans leur ensemble.

Les habitants semblent se montrer en demande d'actions en faveur de l'environnement. Loin de considérer que ces dernières pourraient avoir des effets négatifs sur l'économie (17%), la très grande majorité estime au contraire que ces actions ont plutôt tendance à favoriser le développement économique (72%), signe qu'il n'y a guère de raison dans leur esprit de ne pas les mettre en œuvre.

Les domaines d'action jugés prioritaires par les habitants de la Charente-Maritime dans le domaine environnemental font écho aux sujets qu'ils ont particulièrement mis en avant précédemment :

- La protection du littoral est l'action jugée la plus urgente à leurs yeux en matière de protection de l'environnement (44%), tout comme le renforcement des digues leur apparaissait comme le projet le plus important à mettre en œuvre.
- La protection des ressources en eau (40%) arrive juste derrière la protection du littoral.
- Quasiment au même niveau, le développement des énergies renouvelables (39%) est la troisième action jugée prioritaire par les habitants.

Les trois autres actions testées apparaissent plus en retrait, qu'il s'agisse du développement des transports propres (24%), de la protection des espaces naturels sensibles (20%) ou de la promotion des économies d'énergie (15%).

Conclusion

Les résultats de cette enquête sont toujours très positifs : les habitants sont satisfaits de vivre en Charente-Maritime, ils sont encore plus optimistes sur l'avenir et apprécient davantage le travail du Conseil départemental.

Certaines critiques perdurent toutefois sur des domaines spécifiques comme l'état des routes ou l'emploi et doivent constituer des points de vigilance. Ces réserves ne suffisent toutefois pas à entamer leur satisfaction globale, élevée, qui s'exprime plus particulièrement dans les secteurs du tourisme ou des ports maritimes.

Enfin, les habitants sont en attente d'action en faveur de l'environnement, en particulier la protection du littoral, la protection des ressources en eau et le développement des énergies renouvelables.